

Vice-eersteminister en
minister van Werk, Economie en
Consumenten, belast met
Buitenlandse Handel,
Armoedebestrijding, Gelijke Kansen en
Personen met een handicap



Vice-Premier Ministre et
Ministre de l'Emploi, de l'Economie et
des Consommateurs, chargé du
Commerce Extérieur, de la Lutte
contre la pauvreté, de l'Egalité des
chances et des Personnes
handicapées

COMMUNIQUE DE PRESSE DE KRIS PEETERS,
Vice-Premier Ministre et
Ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs,
du Commerce Extérieur, de la Lutte contre la pauvreté,
de l'Egalité des chances et des Personnes handicapées

Mardi 30 avril 2019

Kris Peeters : « Il est important que l'Europe libère des aides pour les jeunes agriculteurs qui démarrent »

Le Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie, Kris Peeters, se félicite des moyens financiers que Phil Hogan, Commissaire européen à l'Agriculture, met à la disposition des jeunes agriculteurs en phase de démarrage. C'est ce qu'il a dit à l'occasion d'une visite dans une exploitation agricole à Merchtem.

Kris Peeters : « Les agriculteurs et les horticulteurs sont de fervents entrepreneurs qui travaillent dans des circonstances très imprévisibles. Tant les conditions météorologiques que les prix agricoles fluctuent fortement d'une année à l'autre. De plus, l'agriculture est devenue un secteur à très forte densité de capital, ce qui rend la tâche encore plus difficile pour les agriculteurs qui démarrent. En cinq ans par exemple, les prix des terres agricoles ont augmenté de 18 pour cent. Il est bon que la Commission européenne et la Banque européenne d'investissement donnent un coup de pouce aux jeunes agriculteurs en leur accordant des prêts favorables. J'invite le secteur financier à investir lui-même des fonds dans le programme de soutien. De cette façon, nous pouvons aider encore plus de jeunes à créer ou à reprendre une exploitation agricole. »

Depuis plusieurs décennies déjà, l'agriculture en Belgique connaît des changements majeurs. Depuis 1980, 68 pour cent des exploitations agricoles en Belgique ont disparu et 62 pour cent des emplois du secteur ont été perdus. Les exploitations agricoles sont de plus en plus grandes et ont de plus en plus recours à l'automatisation.

Ce n'est pas facile pour les jeunes de créer une exploitation agricole. Les prix des produits agricoles - et donc les revenus des agriculteurs - sont très volatils. En outre, la création d'une exploitation agricole

nécessite des investissements importants. En cinq ans, le prix des terres agricoles à lui seul a augmenté de 18 pour cent.

Pour donner un coup de pouce aux jeunes agriculteurs, la Commission européenne et la Banque européenne d'investissement (BEI) lancent un programme de prêts à taux réduit pour jeunes agriculteurs. Les prêts ont une durée plus longue (jusqu'à 15 ans), des taux d'intérêt plus bas et des conditions plus souples (par exemple, une part plus faible de l'apport propre, des garanties propres réduites, un remboursement plus souple) que les prêts agricoles classiques. Le ministre Kris Peeters et le Commissaire européen, Phil Hogan, ont visité une exploitation agricole à Merchtem et ont exprimé leur soutien au programme.

La BEI débloque elle-même 1 milliard d'euros. L'intention est que les banques locales, qui gèreront le programme, investissent à leur tour un milliard d'euros. De cette manière, le programme pourra fournir pour deux milliards d'euros de prêts à taux réduit.

Carry back

Ces dernières années, le ministre Peeters a pris plusieurs mesures pour soutenir les agriculteurs :

- Depuis le 1^{er} janvier 2019, un système de carry back est en place pour les entreprises agricoles et horticoles. Le système donne aux agriculteurs et horticulteurs la possibilité d'imputer les pertes fiscales sur les bénéfices d'années précédentes. Les agriculteurs ayant souffert de la sécheresse anormale l'été dernier pourront également user du système pour compenser les pertes fiscales.
- Grâce à l'application Green@work, les agriculteurs peuvent savoir combien de jours un travailleur saisonnier est encore autorisé à travailler. De cette manière, les exploitations agricoles bénéficieront d'une plus grande sécurité juridique et, dans le même temps, la lutte contre la fraude sociale est renforcée.
- Le tax shift a réduit structurellement les coûts salariaux.